



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Iran

Question écrite n° 12505

### Texte de la question

M Yves Coussain attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les nombreuses exécutions survenues en Iran au cours des derniers mois. L'ampleur de ce mouvement fait craindre pour la vie de milliers de personnes actuellement détenues, à tout moment. Ces informations recueillies par Amnesty International font état de plus de 1 000 victimes identifiées. C'est pourquoi il lui demande si la France entend faire connaître publiquement son indignation et user de son influence auprès du Gouvernement iranien pour faire cesser ces exécutions.

### Texte de la réponse

Reponse. - Aussitôt que les nouvelles concernant les nombreuses exécutions politiques en Iran ont pu être confirmées le Gouvernement a fait connaître de la manière la plus nette sa réprobation en même temps qu'il intervenait énergiquement auprès des autorités iraniennes. Dès le mois de novembre, notre condamnation de ces atteintes aux Droits de l'homme a été rendue publique devant le Parlement, et également à la tribune de l'assemblée générale des Nations unies par la voix du ministre délégué aux affaires étrangères, Mme Avice. Par la suite, le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, est intervenu auprès du Gouvernement iranien lors de son voyage à Téhéran, en février dernier. Il a exprimé à cette occasion notre indignation et a appelé les autorités de la République islamique à mettre un terme à cette vague d'exécutions. Enfin, les représentants français dans les organisations internationales compétentes, telle que la commission des Droits de l'homme à Genève, ont activement participé aux travaux concernant l'Iran et se sont associés aux pressions exercées par la communauté internationale sur ce pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. Coussain Yves](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12505

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mai 1989, page 1972